Compte rendu du 1er conseil d'école
19 octobre 2021

En présence de :

Madame MOULY Caroline, directrice

Mesdames DIVANACH Magali, GALTIER d'AURIAC Mathilde, DA MOTA Paula, MEDELICE Johanna, LAURENCHET Christelle, LANDE Cynthia, OULMA Adeline, RACHEZ Barbara, PERRET Laurence, GODIGNON Elodie, GUCCIARDO Virginie, LANDES Jessica, SEBIRE Deborah, LORENZO Sandrine, CURIEL Flore Eva, LEVACHEZ Annick et Monsieur TRUITARD Vincent, équipe enseignante élémentaire

Madame PELISSIER Charlotte, psychologue de l'éducation nationale

Monsieur BUTTIGIEG Gilles, adjoint au maire

Mesdames RUELLE Aude, FELLAH Samia, LALLEZ Christelle, LOSOMBA Waly, SHAHMAEI DEFRANCE Carine, et Messieurs GAROUCHE Hocine, YILDIRIM Murat, parents d'élèves représentants de l'association « Les enfants d'abord »

Introduction par Mme Pélissier, psychologue scolaire appartenant au RASED

Présentation du réseau d'aide spécialisée des élèves en difficultés RASED

> Psychologue : C. PELISSIER
> Maitre E : G. MORET (Aide pédagogique, difficultés scolaires d'ordre pédagogique)
> Maitre G : G Boutigny (Aide relationnelle, devenir élève)

Le RASED travaille en collaboration avec les enseignants pour aider les enfants en difficulté à entrer dans les apprentissages
La Psychologue s'occupe notamment :

- Du suivi des enfants ayant une prise en charge MDPH : réévaluation annuelle par la psychologue et l'équipe pédagogique pour voir si les aménagements sont adaptés
- De bilan uniquement avec l'accord des parents et après un temps de rencontre avec les parents
- De faire le lien avec les intervenants extérieurs
- Des orientations particulières
    - Dispositif ULIS (enseignement spécialisé)
    - SEGPA an cas de difficultés scolaire importante et persistante jusqu'au CM2

1- Rentrée scolaire 2021/2022

L'effectif total de l'élémentaire est de 310 élèves à ce jour répartis en :
3 CP regroupés de 22-23-22
5 CE1 dédoublés de 14-13-13-14-15
1 CE2-CM1 de 16 (9/7)
2 CE2 de 26-25
2 CM1 de 22-22
3 CM2 de 20-20-23

1 dispositif (classe dédoublée) et 1 classe, ouverts en juin et confirmés en septembre

2- Protocole sanitaire

Le niveau jaune est appliqué depuis la rentrée
Accueil présentiel de tous les élèves, Masque obligatoire en intérieur
Les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique en intérieur est indispensable, elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contacts ne sont pas autorisés.

Règle de fermeture de classe : fermeture de la classe pendant 7 jours si un cas est positif

3- Projets pédagogiques et sorties scolaires

CM1B : classe découverte « anglais en France » du 8 au 15 avril à Montmartin sur Mer
CM1 A et B : sortie au musée de l'Aviation du Bourget et au parc du Sautet le 21 septembre
CP2 et 3 : sortie à la cueillette Les Vergers du Champlain et au parc de la haute ile de 18 octobre
CM1B et CM2C : sortie au musée de la grande Guerre de Meaux le 19 novembre
CM2A et B : projet sur l'année sur les vignes (5 sorties offertes par le département) en partant de la plantation jusqu'à la récolte.
Tous les CM2 : 3 sorties au Parc de la haute ile avec animation autour de la Marne : faune et la flore (entretien/environnement/exploitation)
Autres sorties : visite de la boulangerie, spectacle de cirque à l'espace Michel Simon
CE1 B D E et CM1A : 3 sorties Cinéma autour d'un même thème (1 par trimestre)
Une collecte de bouchons va débuter après les vacances

Cycle sportif :
Natation du CE2 au CM2 (peut être les CE1 en fin d'année s'il reste des créneaux disponibles)

4- Coopérative scolaire

A l'ouverture des comptes : solde de 1169,73€
CHARGES:
Achat d'objets à revendre :1762€ ;
Assurances :65€ ; Activités éducatives: 2464,08€ ; Cotisation à l'OCCE 93: 410,70€
Total des charges (A): 4701,78€
PRODUITS:
Vente d'objets: 3496,21€ ; Activités éducatives: 374,50€ ; Participation des familles:2569,79€
Total des produits (B): 6440,50€

Clôture des comptes 2020/2021 avec un solde de 2908,45€.
Résultat de l'année 2020-2021 (B-A) (+/-) : 1 738,72

5- Elections de parents d'élèves

Modalités de vote : dans l'urne et par correspondance
Nombres d'inscrits : 419, Nombres de votants : 219 votants, Nombres de bulletins nuls : 23,
Nombre de suffrage exprimé : 196, Taux de participation : 47,40%
Nombre de sièges pourvus : 19
Equipe de parents élus : « Les enfants d'abord »

6- Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité

7- Questions diverses de l'association de parents d'élèves

L'adjoint au maire présent au conseil d'école ce jour n'est pas celui en charge de Samuel Wallis, étant venu en remplacement de ses collègues et n'étant pas informé des dossiers, il n'y a pas eu de réponse de la mairie sur les sujets évoqués mais les différentes questions ont été collectées afin que des réponses y soient apportées

- **Question 1 : Dépose minute et gestion des places de parking autour de l'école**

Les parents d'élèves soulèvent à nouveau le problème du dépose minute qui est trop petit par rapport aux besoins et occupé de façon permanente par les riverains. Les parents se garent donc en double file devant l'école sur la bande cyclable sans autre choix disponible.

Quelles sont les solutions proposées par la mairie pour ces parents n'ayant d'autres choix que de déposer leurs enfants en voiture ?

Le problème du manque cruel d'espace de parking sur le secteur Maille Horizon Nord est déjà en train de se vérifier alors que les derniers immeubles ne sont pas encore livrés et que les bureaux n'ont pas débuté. Il reste pour l'instant un espace parking utilisé par les enseignants et les riverains mais qui est à notre connaissance voué à disparaitre alors qu'il est très utilisé.

Compte tenu de la diminution des besoins en bureau et des difficultés actuelles pour les nouvelles constructions, peut on modifier le projet initial et créer un espace de parking (qui servira aux riverains, aux nombreux enseignants du secteur, aux parents venant déposer leurs enfants, aux parents se rendant aux réunions des collèges et lycées, au futur gymnase- 2 colleges-2 lycées-1 groupe scolaire et bientôt une école élémentaire supplémentaire sur 200 mètres de diamètres). Ce parking pourrait éventuellement rester un espace non complétement bétonné (terre, verdure…) afin d'aider à la régulation de l'infiltration des pluies qui pose également un problème croissant d'accumulation d'eau depuis la bétonnisation.

Peut on prévoir une augmentation des emplacements de parking autour de l'école et la pérennisation du parking en terre temporaire actuel ?

Autre idée non évoquée à discuter : déplacer la bande cyclable descendante sur le trottoir controlatéral qui est suffisamment large pour cela et créer des places de dépose minute ?

- **Question 2 : quid des nouveaux élèves emménageant en cours d'année ?**

Peut-on connaitre la date de livraison des derniers immeubles d'habitation ainsi que la composition des logements pour estimer le nombre d'enfant à accueillir au cours de l'année ?

Selon la date d'emménagement, le changement d'école en cours d'année sera plus ou moins important.

Il reste quelques places dans les classes pour accueillir les enfants qui emménageraient. Mais qu'est il prévu si le nombre de nouveaux élèves est plus important que la capacité d'accueil, c'est-à-dire si il faut ouvrir une nouvelle classe alors qu'il n'y a plus de locaux disponible ?

- **Question 3 : Création d'une entrée séparée maternelle et élémentaire**

Il avait été discuté et accepté sur le principe lors d'un précédent conseil d'école, de la création d'une deuxième entrée sur le parvis de l'école afin de fluidifier les entrées et sorties des enfants très compliquées de par le nombre d'enfant et de parents se croisant sur une seule entrée.

Les parents d'élèves demandent si cette demande de travaux a bien été étudiée à la commission travaux ou si elle figure bien sur la liste de la prochaine commission travaux ?

- **Question 4 : Temps de cantine**

Qu'en est-il du nombre d'animateur surveillant la cantine en général, et comment est organisée la surveillance entre 13H35 et 13H45 quand il faut également surveiller les entrées et sorties à la grille de l'école ?

Réponse de Mme Mouly : Deux nouveaux animateurs ont été recruté dont un il y a 1 mois et le 2e il y a quelques jours. L'équipe est donc au complet. Concernant le créneau 13H35-13H45, une nouvelle organisation a été mise en place avec 3 enseignants présents dans la cour sur ce créneau qui rappellent aux enfants que la pause est terminée et que c'est le moment de passer aux WC puis de se mettre en rang. Quand Mme Mouly revient à 13H45, tout le monde est en rang prêt à entrer en classe. Cette organisation satisfait l'équipe enseignante et la directrice qui confirment que cette organisation fonctionne très bien.

- **Question 5 : traversières**

Les parents demandent des traversières aux abords de l'école pour la rue face à l'école et pour le croisement rue de Montaigne/rue des bas heurts.

- **Question 6 : horaires de l'école**

Accueil des élèves à 8H20 et jusqu'à 8H30.
Sortie le midi à 12h
Retour après le repas à 13H35 et jusqu'à 13H45.
Sortie d'école à 16H15
Les enfants ont besoin de se retrouver avec leurs amis avant de commencer à travailler : arriver à l'ouverture de la grille à 8H20 et 13H35 leur permet de profiter de leurs amis avant la reprise de la classe et d'être prêt pour travailler à l'entrée en classe.

- **Question 7 : mur qui s'affaisse dans le couloir**

Un mur s'affaisse dans le couloir de l'élémentaire, celui-ci a été montré à l'élu pour faire intervenir les services techniques .

- **Question 8 : Auxiliaire de Vie Scolaire**

Les parents d'élèves demandent si tous les enfants de l'école ayant besoin d'un AVS sont bien pris en charge par une AVS.
Réponse de Mme Pélissier, psychologue scolaire : il y a de grosses difficultés de recrutement des AVS et il manque actuellement sur tout Noisy le Grand 40% d'heures d'AVS non pourvues.
Si des parents ont connaissances de personnes souhaitant devenir AVS,
ils peuvent contacter Mme Mouly, la directrice.

- **Question 9 : revêtement sol extérieur**

Des retours de parents font notion de blessures et accidents et pensent qu'ils seraient évitables avec un revêtement de sol de meilleure qualité.
L'équipe enseignante informe que le revêtement de sol est un sol ordinaire, le même que dans toutes les écoles et ne semble pas le problème fondamental. Les blessures sont plus souvent le fait des poteaux présents dans la cour de récréation et qui pourraient bénéficier d'une protection avec un code couleur pour éviter les blessures contre ces poteaux entravant parfois la course des enfants.
Les poteaux en question sont montrés par Mme Mouly à l'élu afin de voir pour qu'une protection et code couleur puisse être installée.

Il est noté également qu'il y a une fuite d'eau au gymnase et dans une classe qui est cours d'expertise.

- **Question 10 : Gouter du centre**

Il semble rapporté par les enfants que les quantités proposées pour le goûter sont parfois très insuffisante et les enfants ont faim.
Certains enseignants présents lors de l'étude ont pu voir ce qui était proposé pour le gouter des enfants et cela semble adapté en qualité et quantité. Le problème est sans doute plutôt lié au fait que si certains enfants n'aiment pas les aliments proposés pour le repas du midi et ou le gouter, ils ne mangent alors peut-être pas à leur faim.

- **Question 11 : questions du Courrier des parents d'élèves du 31 décembre 2020 sur la nouvelle école dite « Wallis 2 » reposée au 2e et 3e conseil d'école de l'année précédente en attente de réponse**

Il est expliqué à l'élu présent au conseil ce jour que nous avions envoyé une liste de questions aux différents élus en rapport avec le sujet de la nouvelle école « wallis 2 » fin décembre 2020 et que nous n'avons pas eu de réponse à ce mail, ni aux relances faites, ni après avoir remis en main propre le document contenant les questions à l'élu présente lors du 2e conseil d'école ni au 3e conseil d'école de l'année précédente (2020-2021)

Ci-joint l'accès au compte rendu de la réunion d'information du 10 décembre 2020 sur la nouvelle école ainsi qu'aux questions posées à la mairie par les parents d'élèves de l'association Les enfants d'abord via ce lien : https://www.lesenfantsdabordnlg.fr/2021/06/21/cr-reunion-dinformation-extension-wallis-2-du-10-12-20-et-questions-de-lassociation-leda/

Nous rappelons que le projet est sur beaucoup d'aspect très bien mais nous soulignons à nouveau les points qui posent un réel problème à l'équipe enseignante et aux parents d'élèves pour un accueil correct de nos enfants :

-la nécessité d'un réfectoire et d'une salle polyvalente (pouvant servir de gymnase, le gymnase de wallis 1 étant déjà saturé sur le temps scolaire) dans la nouvelle école qui est indispensable

-Pour l'équipe enseignante : un parking serait nécessaire si le parking temporaire disparaissait d'autant que les effectifs travaillant sur les 2 écoles va continuer à augmenter.

Par ailleurs, les parents rappellent que les constructions de bureaux n'ayant pas commencé, déplacer le projet sur un terrain plus grand est à considérer, la taille de la cour de récréation et l'espace est un élément très important pour le bien-être des enfants et avoir un espace récréatif adapté en taille et avec de la verdure amène de la sérénité lors des temps récréatifs.
Nous avons encore la possibilité d'anticiper les choses, le bâtiment n'étant pas construit et les travaux accusant un retard important, n'ayant pas encore débuté. L'association de parents d'élèves se veut alerter pour prévenir et est ouverte pour travailler en concertation avec la mairie et l'architecte, tout comme l'équipe enseignante.

Question 12 : Prévention

La série Squid Game est évoquée par les parents d'élèves (série interdite aux moins de 16 ans sur Netflix que certains enfants d'élémentaire connaissent et que certains enfants ont même déjà vu).
Le jeu « 1,2,3 soleil » a été interdit dans la cour de récréation suite à cela. Il n'y a donc pas de jeux dérivés de cette série dans la cour de récréation et l'équipe enseignante y est sensibilisée et attentive.
Les parents sont invités à être vigilants également afin que les enfants ne puissent avoir accès à des contenus inadaptés à leur âge.

Les parents d'élèves rappellent que l'intervention du RASED sur les écrans était intéressante lors de la réunion de CP de fin d'année dernière, ils proposent que cette intervention soit étendue pour sensibiliser les parents au bon usage des écrans qui n'est simple pour personne.

Réponse : Malheureusement, le RASED n'a pas la possibilité d'étendre cette intervention à tous les niveaux faute de temps. Celle-ci sera proposée à priori lors de la réunion d'entrée au CP et à l'entrée en maternelle ce qui permettra de toucher la plupart des parents.

Les parents d'élèves proposent de constituer des projets tel que vente de chocolats, gâteaux, livres, etc… afin de contribuer à la coopérative et/ou à des projets de sensibilisation des parents ou des enfants (sur la gestion des émotions/le harcèlement/les violences/les écrans ou autre sujet d'intérêt). L'équipe pédagogique y est favorable s'il y a une concertation préalable sur les intervenants et interventions.